



République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

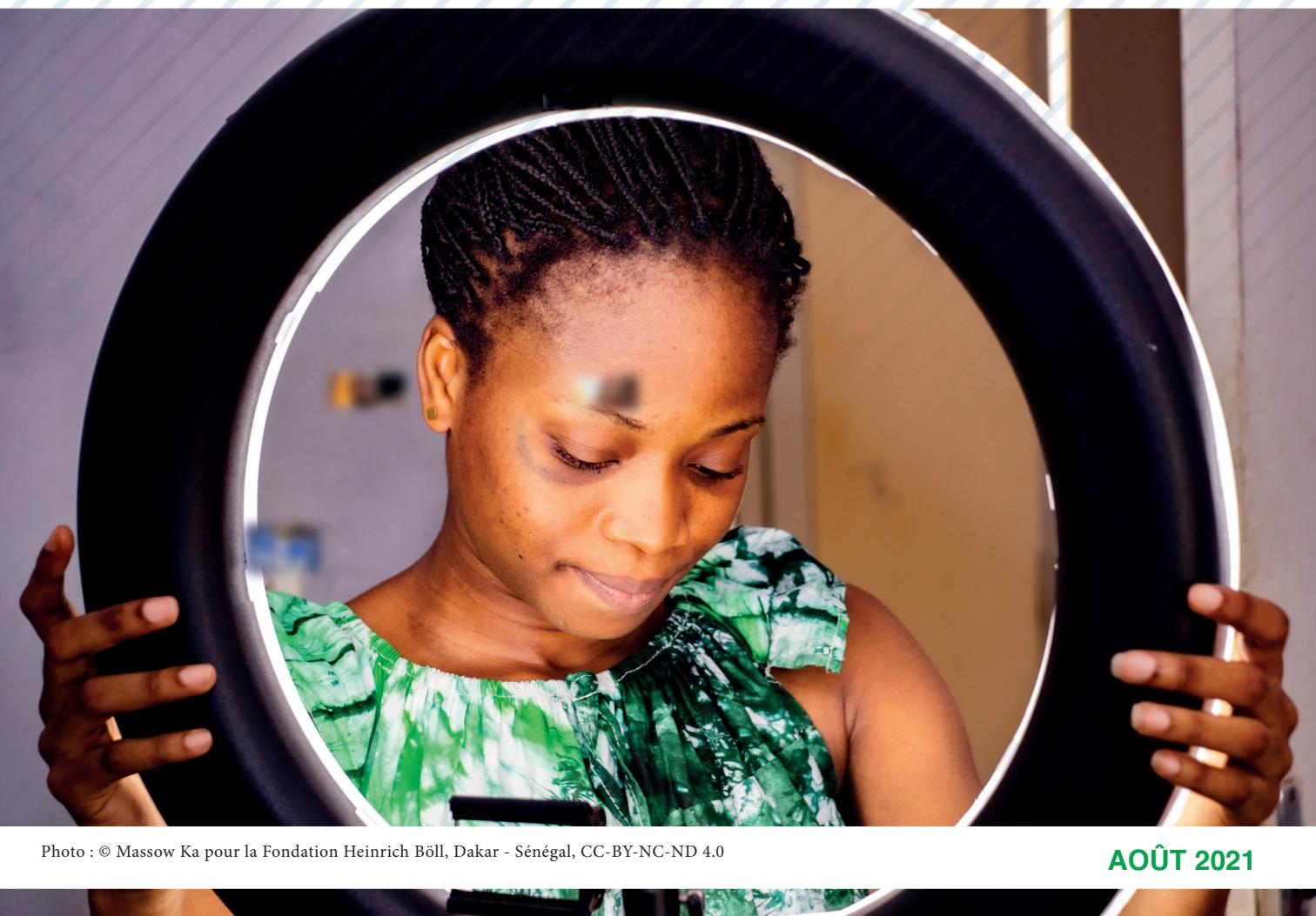


Comité Sénégalais
des Droits de l'Homme
Loi 97-04 du 10 mars 1997

HEINRICH BÖLL STIFTUNG
DAKAR
Sénégal

NOTE POLITIQUE

VISAGE FÉMININ DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE



NOTE POLITIQUE

La présente note politique porte sur “le visage féminin de la migration irrégulière”. Elle est le résultat d’une analyse croisée des récits de femmes, candidates à la migration irrégulière et des points de vue des acteurs.trices institutionnels.elles. Elle propose des recommandations politiques à l’endroit des décideurs.

I. PROFIL DES MIGRANTES

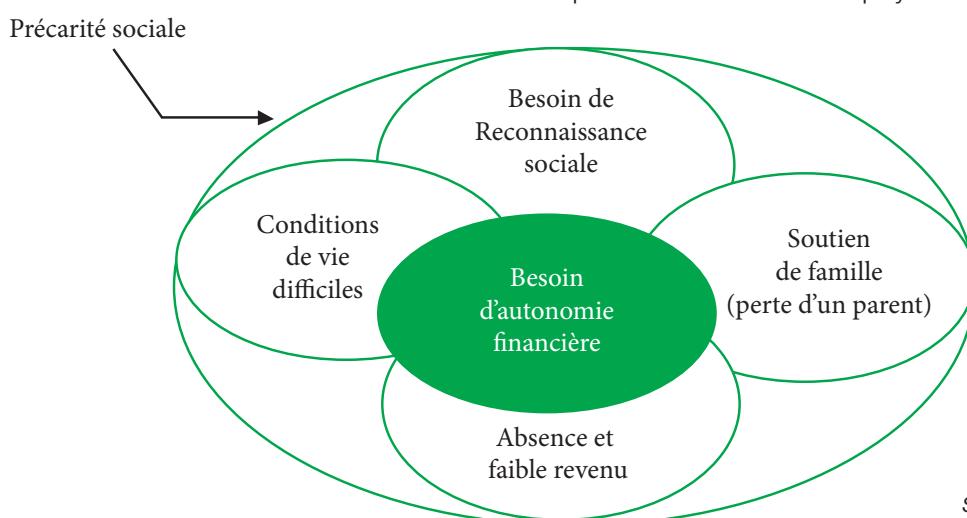
Il existe un profil varié des candidates à l’émigration irrégulière. De jeunes sénégalaises, de niveaux scolaires relativement bas et venant d’horizons divers, s’adonnent à la migration irrégulière (19ans-43ans). La plupart d’entre elles était des commerçantes, femmes de ménage ou sans emploi. Mais aujourd’hui, elles s’activent principalement dans le commerce.

NFD : « Célibataire et âgée de 22 ans, je suis de Ziguinchor et j’ai arrêté mes études en classe de 3eme secondaire. Actuellement, je suis commerçante ¹ ».

II. DES MIGRANTES À LA RECHERCHE DE MEILLEURES OPPORTUNITÉS DE CONDITIONS DE VIE

Schéma 1 : Facteurs déterminant l’émigration irrégulière

Quelle que soit la nature des déterminants au départ à l’émigration, la finalité récurrente consiste en la recherche d’une situation économique et



Source : Enquête 2021 sur : « Visage féminin de la migration irrégulière »

sociale reluisante dans le pays d’accueil. De ce point de vue, le genre n’est pas influent car de façon générale la mobilité des Sénégalaises comme des Sénégalais reste motivée par la pauvreté, le chômage, la recherche d’une vie meilleure, les besoins en main-d’œuvre des villes et des pays du Nord, de nouveaux standards et ethos de réussite sociale, l’explosion démographique, etc. (ANSD, 2018 ; IED, 2021). Dès lors, il importe de souligner qu’elle soit régulière ou irrégulière, les motivations des candidats et candidates à la migration sont majoritairement économiques.

KS : « Mes motivations personnelles, comme pour la plupart de ceux ou celles qui vont en migration au Sénégal, était un problème de moyens. J’habitais avec ma mère, elle était âgée et j’avais perdu mon père ; j’avais de petits frères et ma grande sœur était mariée. Notre condition financière n’était pas meilleure et je voyais ma mère se fatiguer pour nous et mes petits frères étaient très jeunes. Alors, comme j’avais une copine qui était au Maroc, elle m’avait conseillée de la rejoindre là-bas ² ».

III. ITINÉRAIRE DES MIGRANTES

Les migrantes irrégulières empruntent souvent différentes voies et moyens dans le cadre de leur voyage (aérienne et terrestre). Cela s’explique par le fait que la plupart d’entre elles quittent légalement leur pays (pays de départ) pour aller vers un autre pays où elles logent tem-

⁰¹ NFD, entretien, migrante de retour dans le cadre du retour volontaire assisté de l’OIM, Bignona, 26 mars, 2021.

⁰² KS, entretien, migrante de retour dans le cadre du retour volontaire assisté de l’OIM, Dakar, 03 avril, 2021.

porairement (pays de transit) en vue d'atteindre illégalement les pays européens (pays de destination). Globalement deux choix s'imposent aux migrantes : le chemin de la mer ou celui de la terre.

AN : « [...] La voiture nous avait amenés jusqu'à une place où on devait prendre le zodiac. Nous étions d'abord passés dans la forêt, le désert après la mer. La dame qui avait encaissé mon argent m'avait dit qu'on allait prendre un bateau et qu'on serait 8 personnes parce qu'on était des VIP. Dans cette attente, tout à coup j'ai vu deux camerounais sortir des buissons avec leur couteau, ils nous avaient demandé de leur rejoindre pour pomper le zodiac³. C'était un petit zodiac comme ça (elle a démontré la taille du zodiac avec ses mains), alors j'avais reculé, et j'avais commencé à pleurer. C'était la première fois que je voyais un zodiac alors que la dame m'avait dit que j'allais prendre un bateau. Des compatriotes sénégalais m'avaient alors réconfortée pour me dire que je n'avais plus de raison de faire marche en arrière, comme l'Espagne est à 30 minutes on avait posé notre zodiac dans l'eau. Mais, le malheur c'est que, le climat n'était pas bon, n'était pas favorable ce jour-là. Notre zodiac s'est chaviré directement dans l'Océan Atlantique, certains étaient noyés comme l'ivoirienne et certains sénégalais. Nous avons été récupérés par les gardes côtes marocaines à Tanger, emprisonnés plus d'un (1) mois puis refoulés dans le désert vers la frontière algérienne vers 3 heures du matin. Nous avons marché des jours et des jours à travers la forêt et le désert avant d'être arrêtés par la police algérienne qui nous avait à son tour emprisonnés et maltraités. Nous avons d'ailleurs, le plus, duré en Algérie. Après ils nous avaient refoulés dans le désert à la frontière nigérienne où nous avons été accueillies à Assamaka par l'OIM et MSF, c'est à partir de là qu'ils nous avaient fait un sauf-conduit pour nous ramener au Sénégal à Dakar par vol aérien⁴ ».

Relativement aux raisons du choix du pays de transit ou d'accueil, la proximité géographique est d'une part un facteur déterminant ; d'autre part, le réseau migratoire est constitué d'un ensemble de liens interpersonnels entre migrants.es, anciens migrants.es et non-migrants.es, liens qui peuvent être basés sur la parenté, l'amitié, ou simplement sur le fait d'appartenir à la même communauté d'origine. Cela semble fortement influencer sur le choix de la destination des candidates.

IV. LES CONDITIONS PÉNIBLES DE L'ÉMIGRATION FÉMININE IRRÉGULIÈRE

Sur le parcours migratoire, hommes et femmes devront affronter la faim, la soif, l'épuisement physique, le racket, la prison, etc⁵. Cependant, les femmes migrantes sont plus exposées eu égard à leur condition féminine. Elles sont beaucoup plus sévèrement exposées à la violence du fait des inégalités sexistes à l'intérieur même du processus migratoire, que ce soit dans leur pays d'origine ou dans le pays d'accueil. Les violences peuvent être l'œuvre de passeurs, des compagnons de voyages ou des familles d'accueil⁶.

NFD : « J'avais vécu des choses que je n'imaginai jamais faire dans ma vie (elle a émis des réserves et a beaucoup hésité avant de continuer). C'était très difficile. La vie dans la forêt avec les agresseurs tu voyais tout et du n'importe quoi. Avec de la maltraitance de tout genre, oh c'est inhumain ! Comparées aux hommes, les femmes étaient très vulnérables. Le trajet demandait des efforts physiques dont je ne disposais pas. Courir des kilomètres et des kilomètres, monter de hautes montagnes en courant, je ne pouvais pas. On nous laissait derrière dans la forêt sans soutien ni aide. Pour monter sur le zodiac les hommes le faisaient très vite alors que pour nous les femmes c'était difficile. Les hommes nous poussaient, on était très vulnérable⁷ ».

⁰³ Bateau pneumatique à moteur, <https://www.lerobert.com/google-dictionnaire-fr?param=zodiac>, consulté le 30 août 2021.

⁰⁴ AN, entretien, migrante de retour dans le cadre du retour volontaire assisté de l'OIM, Dakar, 23 mars, 2021.

⁰⁵ Laacher Smaïn, « Les femmes migrantes dans l'enfer du voyage interdit », Les Temps Modernes, 2012.

⁰⁶ Jane Freedman, Bahija Jama, "Violence à l'égard des femmes migrantes et réfugiées dans la région euro-méditerranéenne, Etudes de cas : France, Italie, Egypte, Maroc", Réseau Euro-Méditerranéen des droits de l'Homme, 2008. https://docs.euromedwomen.foundation/files/erwfdocuments/5118_1.21.violenceal'egarddesfemmesmigrantes.pdf.

⁰⁷ NFD, entretien, op.Cit.

La migration irrégulière expose les femmes à la traite, la prostitution, le travail forcé, le viol, la xénophobie et la stigmatisation. L'absence de ressources financières dans les pays d'accueil ou de transit les rend plus vulnérables. Parfois, les trafiquants en faisant recours à la violence, à l'intimidation, ou à des moyens plus subtils tels que la manipulation de dettes, la rétention de papiers d'identité ou la menace de dénonciation aux autorités migratoires, les contraignent au travail forcé⁸.

RN : « Une fois arrivée, je n'étais pas sortie, j'étais enfermée à l'intérieur de la villa comme une esclave. Je ne sortais pas, cela tant que l'argent investi du voyage n'avait pas été totalement remboursé et même si cela était fait, je ne devais pas sortir tant que les soi-disant 3 ans de contrat n'étaient pas effectués. Quand vous commencez le travail, la patronne récupère votre passeport, elle vous le confisque pour vous éviter de partir quelque part. Elle avait dit qu'elle allait me confisquer mon passeport comme elle l'avait fait avec mon amie⁹ ».

V. DU RETOUR DE LA MIGRANTE ET LES STÉRÉOTYPES : UNE DOUBLE STIGMATISATION DE LA MIGRANTE

La double frustration de la migrante s'explique sous deux angles. D'une part, les migrantes irrégulières qui ont subi toutes les contraintes et difficultés au cours de leur périple doivent affronter à leur retour le regard réticent de la société. Elles sont pointées du doigt et victimes de préjugés. La plupart des gens les traite et les assimile aux prostituées. Elles sont souvent considérées comme des femmes de mœurs légères.

AN : « Si la femme à un moment donné prend le risque de partir au même pied que les hommes là, ça change ; on va vous taxer de (am fit) femme audacieuse. Quand,

ici, on dit qu'une femme (daffa am fit kèn douko takk) est audacieuse, qui conteste les règles sociales ne trouvera pas de mari. On va dire que je suis une prostituée, qu'elle est très audacieuse. [...] Quand tu étais en Europe, tu viens, tu n'as rien, tu es refoulé tu viens avec les mains vides tu n'es plus considéré on voit ça. Il y a des gens qui sont retournés à cause de la stigmatisation sociale ».

D'autre part, les migrantes irrégulières doivent aussi affronter la stigmatisation et les préjugés même au sein de leur famille ou de leur entourage.

OD : « Quand j'étais retournée que vraiment j'avais vécu le pire ici au Sénégal au sein de ma propre famille. J'avais vécu des moments très difficiles car je n'avais plus d'argent car le reste de mon argent j'avais partagé ça avec ma famille. J'avais passé des nuits dehors dans notre maison sous la pluie et le froid pendant 8 mois. C'est pourquoi j'étais marginalisée. Je vivais seule dans cette solitude¹¹ ».

La double stigmatisation de la famille et de la société engendre un impact émotionnel et psychologique à savoir la détresse et la honte. Pour beaucoup de candidates à l'émigration clandestine, ne pas parvenir en Europe est vécu comme un immense échec d'où « le phénomène de l'auto stigmatisation ». L'échec combiné aux regards négatifs de la société peut susciter un sentiment d'auto-stigmatisation, de culpabilisation et de regret profond. La migrante irrégulière de retour, mise mal à l'aise par la société, s'exclut de son groupe.

VI. DES ACTEURS INCONTOURNABLES DE SOUTIEN AUX MIGRANTS

Les migrantes irrégulières ont bénéficié du soutien aussi bien dans leur pays d'accueil que d'origine. Ces soutiens concernent l'accompagne-

⁰⁸ Le travail forcé est défini comme « tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré ». (Art. 2(1) Convention 29 de l'OIT, sur le travail forcé, 1930).

⁰⁹ RD, entretien, migrante de retour dans le cadre du retour volontaire assisté de l'OIM, Dakar, 01 avril, 2021.

¹⁰ AN, entretien, op. Cit.

¹¹ OD, entretien, op. Cit

ment dans la recherche de l'emploi, les formalités administratives, la formation et le financement. Ils sont l'œuvre des Ambassades, des ONG et de l'OIM. Les premiers interviennent car ils sont le prolongement du pays d'origine des migrants, les autres coopèrent conformément à leurs mandats qui s'inscrivent souvent dans l'humanitaire.

NFD : « J'étais allée auprès de l'OIM le 30 décembre 2020 pour leur demander que je voulais retourner au Sénégal. Et l'OIM avait sitôt programmé pour nous. Le vol était presque sur le point de départ pour le Sénégal. C'est ainsi que je m'étais déplacée avec mes bagages car je ne voyais que le retour. On était arrivé à Dakar vers 2h du matin au premier janvier 2020. C'est OIM qui nous avait pris totalement en charge. Arrivée au Sénégal, l'OIM nous avait donné chacun 50000f pour nos frais de voyage¹² ».

KS : « j'avais toujours eu l'aide psychologique de ma maman et de ma grande sœur. Ce sont les deux personnes qui m'avaient toujours soutenue et encouragée à faire fi de tout bois de ce que les gens disaient sur moi. L'essentiel pour mes parents était que je revienne saine et sauve c'est tout, elles m'avaient encouragée à ne pas écouter ce que les autres disaient sur moi¹³ ».

Cependant, des migrantes ont souffert aussi d'un manque de considération et d'estime au sein de leur famille. Elles étaient délaissées, rejetées, marginalisées et inconsidérées.

OD : « Je jure devant Dieu que je passais la nuit dehors (pleurs) même sous la pluie, je ne peux pas revenir sur ça et changeons de sujet, c'est terrible. J'avais vécu des moments inédits dans ma famille. Je passais la nuit sous la pluie et le froid¹⁴ ».

VII. LES SOURCES DE REFUGE DES MIGRANTES

La famille constitue un creuset de soutien psychologique et/ou de marginalisation. Le soutien familial et son importance apparaît dans les propos de plusieurs migrantes irrégulières de retour.

¹² NFD, entretien, op. Cit.

¹³ KS, entretien, op. Cit.

¹⁴ OD, entretien, migrante de retour, Saint-Louis, 10 avril, 2021.

VIII. RECOMMANDATIONS

À la suite des recherches effectuées, quelques recommandations ont été retenues. Elles s'articulent autour de la formation et le financement des jeunes, de l'organisation des associations de migrants, de la sensibilisation et de l'élaboration de politiques migratoires :

1. Formation et création d'emploi pour les jeunes

- Développer l'industrialisation et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ;
- Développer la formation professionnelle ;
- Former les jeunes aux métiers (agricole, avicole, élevage, couture, restauration etc.) ;
- Offrir des bourses de formations professionnelles aux jeunes ;
- Construire des établissements de formations professionnelles et des entreprises surtout dans les zones de départ ;
- Former plus de femmes à l'entrepreneuriat, à la gestion et au management de projets ;
- Offrir plus d'opportunités de travail aux femmes.

2. Financement des jeunes femmes pour une autonomisation effective

- Appuyer les femmes en les finançant et en leur accordant des prêts de longue durée à des taux très faibles ;
- Accompagner les jeunes femmes dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- Mettre en œuvre des programmes spécifiques pour les migrantes (de retour) ;
- L'Etat et les ONG ou associations doivent aider les filles et les femmes dans le financement ou la recherche de financement ;
- Elaborer des politiques de développement durable qui répondent aux ODD pour lutter contre la précarité des femmes.

3. Sensibilisation

- Sensibiliser les femmes et les hommes sur les dangers de la migration irrégulière ;
- Organiser les associations de migrants (retour) et les impliquer dans la sensibilisation ;
- Vulgariser les lois sur la migration, la traite, le trafic et les réglementations connexes ;
- Créer une coordination nationale de migrants ;
- Sensibiliser contre l'émigration irrégulière en impliquant les associations locales et les acteurs de la société civile ;
- Sensibiliser les populations par rapport à leurs droits et devoirs en matière d'émigration ;
- Impliquer tous les acteurs dans la lutte contre la migration irrégulière en général et celle des femmes en particulier ;
- Renforcer la sécurité dans les zones frontalières ;
- Intégrer la société civile, les chercheurs, partenaires techniques et financiers, les Nations Unies, et les organisations de migrants dans les processus de prise de décision pour relever les défis migratoires.

4. Élaborer des politiques migratoires efficaces et pragmatiques

- Adopter une politique nationale migratoire, axée sur la défense des droits à la migration ;
- Identifier les points prioritaires de la migration dans le schéma de développement humain durable ;



- Impulser aux niveaux sous régional et régional une dynamique pour un agenda africain sur la migration ;
- Eduquer et former le personnel de gestion des migrations dans le pays d'accueil et le pays d'origine ;
- Instaurer de nouvelles mesures équitables de coopération entre les États d'accueil et de départ ;
- Prendre en compte la dimension genre dans la gestion des migrations ;
- Intégrer systématiquement et durablement les questions de genre dans les cadres nationaux, sectoriels et locaux de migration en promouvant l'égalité et l'équité entre les sexes dans le cadre de la migration ;
- Appliquer rigoureusement la loi 2005-06 contre la traite des personnes et pratiques assimilées, de poursuivre les trafiquants sans complaisance ;
- Renforcer les ressources humaines, logistiques et financières du mécanisme national de coordination à savoir la Cellule de lutte contre la traite des personnes ;
- Mettre en place des institutions stables sur la migration ;
- Promouvoir la synergie des actions sur les questions migratoires en général et l'immigration en particulier ;



Loi 97-04 du 10 Mars 1997

COMITÉ SÉNÉGALAIS DES DROITS DE L'HOMME (CSDH)

Adresse : Point E, Rue Ziguinchor Villa N°402623 (Keur Yama) Dakar – Sénégal.

Téléphone : +221 33 824 83 04 - Fax : +221 33 824 81 78

E-mail : csdh@orange.sn - Sites web : www.cndh.info - www.observatoire.sn

